



Année universitaire 2016/2017
Semestre 1 – Session 2

1^{ère} ANNEE DE LICENCE AES

Groupe Cours n° 1

Matière : Cadres juridiques de la vie privée

Responsable de la matière : Madame ALCOVER

Durée de l'épreuve : 1H30

Aucun document n'est autorisé

Commentez l'article 2 du Code civil :

« La loi ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a point d'effet rétroactif ».